



INTELLIGENT MARKETING SOLUTIONS

Paris, le 31 août 2016

## ATTRIBUTION GRATUITE A TOUS LES ACTIONNAIRES D'UNE ACTION NOUVELLE POUR UNE ACTION DETENUE

Le Directoire a décidé, le 31 août 2016, sur délégation de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2015, de procéder à effet immédiat, à une augmentation de capital d'un montant nominal de 5 605 333 euros par incorporation à due concurrence d'une somme prélevée sur le poste « report à nouveau », sous forme d'attribution gratuite d'actions aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne, pour récompenser la fidélité des actionnaires et accroître la liquidité du titre.

Cette augmentation de capital génère la création de 11 210 666 actions nouvelles (soit 100% de l'ancien capital social), entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune, étant précisé que la création matérielle desdites actions et leur livraison par Euroclear France interviendra le 6 septembre 2016 (*payment date*).

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront immédiatement assimilables aux actions existantes sous le code ISIN FR0000054231 (notamment en termes de droit de vote et de droit aux dividendes).

Elles seront admises aux négociations sur Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes, à compter du 2 septembre 2016 (*ex-date*).

Seules les actions inscrites en compte le 5 septembre 2016 après bourse (*record date*) bénéficieront de cette attribution.

### Ajustement du prix maximal d'achat par action dans le cadre du programme de rachat d'actions propres

Suite à l'augmentation de capital susvisée, le Directoire a procédé à l'ajustement corrélatif du prix maximal d'achat des actions susceptibles d'être rachetées par la Société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, conformément à l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2016, qui est ainsi ramené de 15 € à 7,50 € par action.

Le prix maximal d'achat par action publié dans le cadre du descriptif du programme de rachat d'actions intégré dans le document de référence 2015 (page 211) est donc amendé en conséquence.

### A propos de HighCo

*Depuis sa création, HighCo a placé l'innovation au cœur de ses valeurs pour proposer à ses clients, marques et retailers, des Solutions Marketing Intelligentes pour influencer le comportement du Shopper avec la bonne offre, au bon moment, au bon endroit et sur le bon canal.*

*Présent dans 14 pays, HighCo compte près de 900 collaborateurs. HighCo est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris et fait partie du Gaïa Index, sélection de 70 PME-ETI responsables, dont il a reçu le 1<sup>er</sup> prix en 2015 (catégorie CA < 150 M€).*



INTELLIGENT MARKETING SOLUTIONS

**Vos contacts**

Cécile COLLINA-HUE  
Directrice Générale Adjointe  
+33 1 77 75 65 06  
[comfi@highco.com](mailto:comfi@highco.com)

Géraldine MYOUX  
Relations Presse  
+33 1 77 75 64 67  
[g.myoux@highco.com](mailto:g.myoux@highco.com)

**Prochain rendez-vous**

Les publications auront lieu **après la clôture des marchés.**

Conférence téléphonique sur les résultats semestriels 2016 : Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 (11h)  
Marge brute T3 et 9 mois 2016 : Mercredi 19 octobre 2016  
Marge brute T4 2016 : Mardi 24 janvier 2017



HighCo fait partie des indices CAC® Small (CACS), CAC® Mid&Small (CACMS) et CAC® All-Tradable (CACT).  
ISIN : FR0000054231  
Reuters : HIGH.PA  
Bloomberg : HCO FP  
Retrouvez nos communiqués et avis financiers sur [www.highco.com](http://www.highco.com)